



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Environnement et construction

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Environnement et construction. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02027730

**HAL Id: hceres-02027730**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027730>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Environnement et construction

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Ouverte depuis Octobre 2000 à l'IUT de La Rochelle (Département Génie civil - Construction durable), la licence professionnelle (LP) *Génie civil et construction* spécialité *Environnement et construction* a pour objectif de former des techniciens et cadres intermédiaires spécialisés dans le suivi environnemental lors de la mise en place de projets de construction et d'aménagement urbain. Cela concerne, entre autres, les études de performance énergétique des bâtiments, le recyclage des matériaux de construction ou encore la gestion de l'eau.

Les compétences du diplômé sont donc essentiellement interdisciplinaires et transversales, ce qui lui permettra de rédiger des chartes de développement durable, de participer aux études d'enquête publique ou encore de mettre à jour des plans d'urbanisme tout en promouvant les énergies renouvelables. Les débouchés se font essentiellement dans des bureaux d'études et de maîtrise d'œuvre, dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics (BTP) et dans les services des collectivités territoriales et de l'Etat. La formation accueille environ 20 étudiants par an avec recrutement ouvert aux titulaires d'une deuxième année de licence généraliste (L2), d'un DUT ou d'un BTS. Cette licence est proposée uniquement en formation initiale classique avec stage.

### Analyse

#### Objectifs

Ouverte depuis 2000, cette licence professionnelle (LP) forme des cadres intermédiaires capables d'intervenir dans toutes les phases des projets de construction et d'aménagement urbain. Il s'agit d'apporter aux étudiants des compétences transversales en matière d'environnement. Dans ce sens, le diplômé sera en mesure de gérer la dimension environnementale des projets de construction et d'aménagement. Il saura élaborer, chiffrer et contrôler les différentes étapes du projet. Ces compétences transversales en matière d'environnement sont un atout (et une différenciation) de la LP.

Les contenus dispensés sont très variés : conduite de projets, gestion de chantier, collecte et gestion des eaux pluviales, matériaux, énergétique et confort dans les bâtiments, outils de management environnemental. Ces contenus sont en accord avec les objectifs visés par cette formation. C'est un programme fortement pluridisciplinaire correspondant parfaitement aux métiers du secteur concerné et aux attentes des professionnels du secteur.

Les débouchés concernent les bureaux d'études et de maîtrise d'œuvre, les bureaux d'études environnement, aménagement, infrastructures, les entreprises du BTP, les services de l'état, les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunales, les sociétés d'économie mixte, les agences d'architecture, les constructeurs de maisons individuelle, etc.

Organisation
<p>La LP est organisée en deux semestres bien distincts de 18 semaines chacun. Le premier semestre est essentiellement généraliste (5 Unités d'Enseignement - UE) alors que le second semestre (2 UE) est axé sur la professionnalisation. La maquette comporte 411 heures de cours, un volume de 160 heures de projet tuteuré, et un stage de 13 semaines. Cette LP est structurée en 7 UE : 2 UE (A1 et A2) Approfondissements Fondamentaux et Approfondissements Techniques respectivement (volume total : 165 heures, 14 crédits ECTS), 3 UE Professionnelles : Gestion Environnementale des Projets, Outils d'Evaluation Environnementale et Développement personnel et Management (volume total : 240 heures, 21 ECTS). Une UE est dédiée au Projet Tuteuré (160 heures, 7 ECTS) et une autre au Stage (13 semaines, 18 ECTS). Le premier semestre concentre les cours théoriques et les projets tandis que le second semestre concentre le projet tuteuré et l'activité professionnelle (stage). L'architecture permettant de passer successivement de l'approfondissement technique vers le stage en abordant les contenus professionnels permet ainsi une spécialisation progressive des étudiants.</p> <p>La maquette semble pertinente et cohérente, répondant aux objectifs fixés. Cependant, en l'absence dans le dossier de présentation des EC (Eléments Constitutifs) composant chaque unité d'enseignement, son évaluation complète ne peut être faite.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP complète le dispositif de formation proposé par l'Université de La Rochelle dans le domaine du génie civil qui comprend une licence générale et un master <i>Génie civil</i>, et quatre LP (<i>Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti</i>, <i>Travaux publics spécialité Encadrement de chantiers</i>, <i>Bâtiment bois basse consommation et passif</i>) dont la LP objet de ce rapport. A signaler que la thématique principale de la LP (environnement) est une priorité en matière de recherche et d'enseignement à l'Université de La Rochelle.</p> <p>La LP se positionne comme poursuite d'études naturelle pour les diplômés du DUT Génie Civil - Construction Durable de l'IUT de La Rochelle en particulier, mais aussi de ceux de BTS de la région. L'accueil des L2 est assez rare.</p> <p>Selon le dossier d'autoévaluation de la licence professionnelle, le choix de la thématique associé à la décision de donner une vision globale sur la construction en général et ses impacts environnementaux représente l'originalité de cette LP, ce qui la rend unique dans la région et très probablement à l'échelle nationale également.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de PRAG/PRCE de l'IUT (8 personnes), de 5 enseignants-chercheurs et de PRAG/PRCE issus d'autres composantes de l'Université de La Rochelle et de 23 professionnels issus du monde socio-économique. Les composantes universitaires de rattachement des 5 personnels mentionnés sont : l'Institut d'administration d'entreprises, le Pôle Sciences, le Centre Inter Pôles d'enseignement de langue, le centre d'études biologiques et l'UMR (unité mixte de recherche) Littoral, environnement et sociétés.</p> <p>Le volume horaire global (405 heures) est assuré à 42 % (173 heures) par les professionnels issus des domaines ciblés et à 58 % (234h) par les enseignants de l'université ; les enseignants-chercheurs interviennent 81 heures, soit 34 % du volume horaire (81h). La participation des professionnels du domaine socio-économique est conséquente, mais pourrait être augmentée ; en effet, les intervenants extérieurs (professionnels) ont un niveau de compétences et de responsabilités en adéquation avec les objectifs de la LP.</p> <p>Le pilotage de la LP est assuré par son responsable assisté de deux autres enseignants de la licence. Des réunions pédagogiques auxquelles participent les responsables d'UE sont organisées régulièrement.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La LP accueille environ 20 étudiants par an. Les effectifs sont stables (minimum 19, année 2013-2014 ; maximum 21, année 2012-2013). La formation est très attractive (123 dossiers déposés en 2012-2013, 131 en 2013-2014, 108 en 2014-2015 et 92 en 2015-2016). Environ 45 % des candidats sont issus du DUT Génie Civil (25 %) et des BTS Bâtiment (20 %). Les candidatures issues de L2 sont très peu nombreuses (environ 3 % du total). Les détenteurs d'un BTS Travaux Publics représentent environ 10 % des candidatures, et les diplômés d'autres formations représentent environ 42 % des candidatures. Tout ceci atteste de l'attractivité de la LP. Au vu de ces données, la LP pourrait augmenter sa capacité d'accueil. La diversité des inscrits issus de différentes formations initiales est appréciable.</p> <p>Le taux de réussite est compris entre 95 et 100 % selon les années, ce qui est excellent.</p> <p>Selon l'enquête réalisée 30 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant. Parallèlement, une enquête six mois après l'obtention du diplôme est réalisée par l'équipe pédagogique : elle confirme le taux d'insertion professionnelle très satisfaisant (en 2013, 18 sur 19 en emploi, en 2014, 15 sur 18, et en 2015, 15 sur 18). La durée moyenne de recherche d'emploi est faible.</p> <p>Le taux d'abandon est très faible (seulement un étudiant au cours des cinq dernières années).</p> <p>La poursuite d'études n'est pas encouragée par l'équipe pédagogique. En moyenne seuls 10 % de la promotion poursuivent des études de niveau master.</p>

<b>Place de la recherche</b>
Les LP n'ont pas pour vocation de former par et à la recherche. Néanmoins quelques activités liées à la recherche sont proposées. Il s'agit pour la plupart de travaux pratiques encadrés par des enseignants-chercheurs au sein de laboratoires.
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La LP peut compter sur le soutien du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université (travail sur le CV, préparation des entretiens, ateliers d'insertion ; organisation de forum des métiers, etc.). Cependant, aucune information précise n'est donnée dans le dossier quant à la participation réelle des étudiants de la LP à ces ateliers.</p> <p>L'organisation de la licence conduit progressivement l'étudiant à la professionnalisation (différents mini-projets, projet tuteuré, stage). Les sujets des projets tuteurés, d'une durée de cinq semaines, sont proposés par les professionnels. Leur suivi s'effectue en collaboration avec un enseignant. La diversité des projets tuteurés et des stages proposés en entreprise souligne bien le caractère fortement pluridisciplinaire de cette formation et les besoins dans ce domaine d'activité.</p> <p>De nombreux professionnels issus du monde socio-économique interviennent dans les enseignements cœur de métier de la licence. Cependant, leurs interventions sont souvent trop courtes.</p> <p>La fiche RNCP est fournie, et convenablement renseignée.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le projet tuteuré comprend 160 heures (5 semaines à temps plein). Son objectif est de mettre les étudiants en situation de bureau d'études afin d'effectuer la mise en application des connaissances acquises autour d'un projet proposé par un professionnel. Un rendu écrit et une présentation orale sont demandés. Les étudiants développent ce projet en groupe composé de deux à trois personnes. Ils sont évalués par un jury à la fois sur le plan technique et sur l'expression orale. Le jury est composé des tuteurs enseignant et professionnel ainsi que d'un enseignant extérieur au projet.</p> <p>Outre le projet tuteuré, la LP propose la réalisation de mini-projets (groupes de deux ou trois étudiants) durant les dernières semaines du premier semestre. Ces projets, proposés par certains intervenants professionnels au sein de leur module d'enseignement, ont pour objectif d'initier les étudiants à la pratique de projets. Ce dispositif met l'étudiant en situation d'autonomie, d'apprentissage et de professionnalisation progressive au travers des projets qui lui sont proposés et dont les sujets sont directement en lien avec son futur métier.</p> <p>La durée du stage est de 13 semaines (il se termine fin juin). L'équipe pédagogique met également en œuvre différents dispositifs pour aider et faciliter la recherche de stage (séance consacrée au Projet Personnel et Professionnel, réalisation de fiches de postes, réunions avec les anciens étudiants, atelier rédaction CV et lettres de motivation, entretiens individuels, plateforme informatique proposant des offres de stage).</p> <p>Les missions du stage sont validées, en amont, par un tuteur professionnel et un tuteur académique. Ces tuteurs accompagnent l'étudiant durant les semaines de son stage. A la fin du stage une fiche d'évaluation est remplie par le tuteur en entreprise sur la base d'un bilan de compétences. Le stage est évalué par un mémoire écrit soutenu devant un jury composé de trois membres dont les deux tuteurs de l'étudiant. Lors de la soutenance différents critères sont évalués : la qualité de la présentation, les compétences techniques et la pertinence des réponses aux questions posées par le jury. L'organisation des projets tuteurés et le suivi des stages sont clairement décrits dans le dossier, et tout à fait satisfaisants.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Un enseignement d'anglais de 36 heures est dispensé dans la formation.</p> <p>Les échanges internationaux sont peu développés par la LP, à l'exception du partenariat avec certaines entreprises québécoises dont bénéficient quelques étudiants.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La sélection se fait sur dossier et éventuellement sur entretien. Le dossier d'autoévaluation n'indique pas quels sont les critères de sélection des candidats à l'entretien.</p> <p>La licence est ouverte aux titulaires d'un DUT Génie Civil - Construction Durable, aux BTS du secteur du BTP et aux titulaires d'une L2 scientifique. Afin de faciliter l'intégration des étudiants, la licence propose l'organisation d'enseignements de mise à niveau. Ces enseignements (60 heures au maximum) peuvent être proposés aux étudiants qui ne sont pas issus des filières de formation du secteur du BTP.</p> <p>D'après le commentaire du responsable de la formation, le recrutement de cette licence serait perturbé par la</p>

<p>multiplication de nouvelles formations (licences professionnelles et écoles d'ingénieurs par alternance). Au vu des statistiques fournies (grand nombre de dossiers de candidature) ce commentaire est à relativiser. Afin de rester attractif, il serait peut-être souhaitable de proposer cette licence en contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation. Par ailleurs, cette licence pourrait également être proposée en formation continue auprès des entreprises.</p>
<p align="center"><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>
<p>À l'exception des stages, tous les enseignements se déroulent en présentiel avec contrôle d'assiduité. La plateforme Moodle permet aux étudiants, via leur Espace Numérique de Travail (ENT), de consulter leurs emplois du temps, leurs notes, mais également des documents mis à leur disposition.</p>
<p align="center"><b>Evaluation des étudiants</b></p>
<p>L'évaluation des étudiants est effectuée sous forme d'examens terminaux et de contrôle continu selon les matières et le type d'acquisition concerné. Le contrôle continu permet l'identification rapide des difficultés, et ainsi la mise en œuvre du soutien nécessaire. Une grille d'évaluation basée sur plusieurs critères ou compétences est fournie comme aide à la notation aux intervenants extérieurs qui le souhaitent.</p> <p>La validation de la LP est assujettie à deux critères complémentaires. Le premier consiste à obtenir une moyenne générale d'au moins 10/20 sur l'ensemble des UE y compris l'UE projet tuteuré et l'UE stage. Le second critère correspond à l'obtention de la moyenne générale de 10/20 sur l'ensemble constitué de l'UE projet tuteuré et l'UE stage. Il n'y a pas de note éliminatoire.</p> <p>Les résultats des étudiants sont validés par le jury de délivrance du diplôme qui se réunit fin juin. Les étudiants n'ayant pas validé la LP peuvent bénéficier de la conservation des notes des UE dont la moyenne est supérieure ou égale à 8/20. L'IUT permet aux étudiants de bénéficier d'un « bonus sport » s'ils pratiquent une activité sportive. La participation à cette activité doit être validée par le service universitaire des activités physiques sportives et d'expression (SUAPS).</p>
<p align="center"><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>
<p>Bien qu'il existe une fiche RNCP bien détaillée mentionnant les métiers visés et les compétences attendues, il n'existe pour l'instant aucun dispositif permettant d'évaluer et de suivre l'acquisition des compétences des étudiants (absence de portefeuille de compétences et de supplément au diplôme détaillant précisément la grille de compétence).</p>
<p align="center"><b>Suivi des diplômés</b></p>
<p>L'Observatoire des formations, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE) de l'université effectue les enquêtes nationales de suivi à 30 mois pour les diplômés des licences professionnelles et des masters. Depuis 2016, une autre enquête est réalisée un an après l'obtention du diplôme ; elle vise à suivre plus finement le devenir des diplômés. En complément, le responsable pédagogique de la licence effectue une enquête courant février chaque année afin de vérifier l'insertion professionnelle à six mois.</p> <p>L'organisation des enquêtes au regard du nombre de réponses est satisfaisante.</p>
<p align="center"><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>
<p>L'université a mis en place une évaluation des enseignements par Moodle. Tous les EC (Éléments Constitutifs) de chaque formation sont concernés. Cela rend le dispositif très lourd (les étudiants doivent compléter de nombreux formulaires). Cette difficulté est à l'origine du faible taux de réponses (5 %). Après cette expérience, l'administration de l'université a choisi de favoriser l'évaluation des formations par un dispositif complémentaire numérique. Ces questionnaires sont traités par l'OFIVE. A la fin du deuxième semestre les étudiants sont appelés à compléter un questionnaire anonyme comportant trois parties, à savoir, l'évaluation des contenus pédagogiques, de l'organisation des enseignements et des éléments professionnels (entreprise). Selon les éléments fournis, la nouvelle procédure a permis de faire progresser significativement les taux de réponse à l'enquête.</p> <p>En complément de ces dispositifs, le responsable de la formation réunit les étudiants à la fin de chaque semestre afin d'évaluer en détail les contenus de chaque enseignement puis des propositions sont faites afin d'apporter des améliorations. La synthèse de cette évaluation est communiquée au conseil de perfectionnement.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se réunit à l'issue du jury de délivrance du diplôme. Il est composé de l'équipe de pilotage, de représentants des différentes branches professionnelles et de quelques professionnels intervenant dans la formation sans que l'on en connaisse exactement le nombre. On peut s'étonner de l'absence d'étudiants dans ce conseil ainsi que d'une personne représentant les services administratifs. Le dossier ne précise pas non plus si les remarques formulées au cours de ce conseil de perfectionnement ont bien été prises en compte. Aucun exemple concret n'est détaillé dans le dossier. Malgré cela il est évoqué dans le dossier que des rencontres entre le responsable de la formation et les étudiants ont lieu toutes les quatre semaines.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- L'originalité du traitement transversal de la thématique « environnement » et l'orientation pédagogique qui donne à l'étudiant une vision globale sur la construction en général et ses impacts environnementaux.
- La bonne attractivité de la formation.
- L'excellent taux de réussite et le taux d'abandon quasi-nul.
- Le taux d'insertion professionnelle élevé.
- La forte participation des professionnels dans la formation.
- Les projets proposés en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation et les attentes du milieu-socio professionnel.

### Point faible :

- Beaucoup de professionnels issus du milieu socio-économique, mais leurs interventions concernent souvent un faible nombre d'heures.

### Avis global et recommandations :

Cette licence professionnelle est originale et de bonne qualité. Les objectifs sont clairs et l'organisation des contenus est en adéquation avec les objectifs fixés. La LP est bien positionnée dans le contexte local et régional, même si les partenariats existants pourraient encore être renforcés ou consolidés. Sur le plan des effectifs, au vu du nombre de dossiers de candidature déposés chaque année, il serait possible d'envisager d'accueillir un nombre plus élevé d'étudiants. Proposer la LP en contrat d'apprentissage et/ou en contrat de professionnalisation pourrait-être un atout supplémentaire. Il serait également intéressant de communiquer auprès des entreprises et ainsi de proposer cette licence professionnelle dans le cadre de la formation continue. Par ailleurs, un effort de communication à l'attention des étudiants de la L2 *Génie civil* ne pourrait qu'être bénéfique.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.